

## Clinique de Genolier

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la Clinique de Genolier a reçu l'autorisation d'hospitaliser certains patients au seul bénéfice de l'assurance maladie de base. Ces assurés sont aujourd'hui d'ores et déjà accueillis pour des traitements ambulatoires (chirurgie, cardiologie interventionnelle, chimiothérapie, radiothérapie, etc.) et pourront poursuivre leur traitement sur site en cas d'hospitalisation.



## Participez à l'inventaire des nicheurs en bâtiments

Chaque année, vous avez des hirondelles de fenêtre sur votre façade ? Vous observez des martinets se faufiler dans un espace étroit de votre bâtisse ? Vous soupçonnez que des chauves-souris nichent dans un recoin de votre maison ? Rendez-vous sur le site du Parc, pour nous en dire plus.

La commune de Genolier, en collaboration avec le Parc Jura Vaudois, a décidé de participer à cet inventaire afin d'établir un plan d'action pour la conservation de ces espèces. Avant que les spécialistes ne se rendent sur le terrain pour recenser nos amis ailés, nous recherchons des indices de la présence de ces espèces dans le village. Grâce à votre expérience quotidienne, vos observations et connaissances contribueront à orienter nos efforts de préservation de manière ciblée.



Comment participer ?  
C'est simple ! Il vous suffit de répondre à notre questionnaire en ligne d'ici le 19 mai 2024.  
Pour accéder au questionnaire, photographiez ce QR code ou rendez-vous sur [www.parcjuravaudois.ch](http://www.parcjuravaudois.ch)

Merci pour votre collaboration.

## Contrôles radar

Janvier 2024  
Route du Muids :  
364 véhicules contrôlés  
– 7 véhicules dénoncés

## Un voyage à moindre coût

Carte dégriffée Commune  
A dater du 1<sup>er</sup> février 2024, une nouvelle offre CFF contingentée a vu le jour dans différentes communes. A Genolier, elle est réservée exclusivement à ses habitants. Pour plus de détails [www.genolier.ch](http://www.genolier.ch)

## Chenilles processionnaires du pin

Les propriétaires, locataires, usagers, fermiers ou exploitants de fonds portant des pins ou des cèdres atteints par les chenilles sont tenus de détruire les nids ou d'installer des pièges écologiques dès l'apparition des nids.



## NUMERO 1

Mars 2024

## A agender

**Judi 7 mars**  
Conseil Communal  
20h au Pavillon

**Samedi 9 mars**  
Carnaval de 13h30 à 18h30

**Samedi 13 avril**  
Loto Prestige FCGB  
19h – 23h

**Samedi 4 mai**  
10 ans du SDIS Nyon-Dôle  
Section Genolier-Givrins-Trélex



## Naissances

Bienvenue à :

Amelia Vankátová  
née le 27 septembre 2023

Amber Tucknott  
née le 28 janvier

Camille Fernandes Carvalho  
né le 7 février

Patrick Brabec  
né le 21 février

## PECC - Plan Ecologie et Climat Communal Démarche participative

La soirée liée à la démarche participative a eu lieu le 7 février ; elle a attiré une cinquantaine de personnes.



La Municipalité tient à remercier l'engagement des personnes durant toute la soirée.

## Les toilettes ne sont pas une poubelle !

### Traitement des eaux usées

Jeter des déchets aux toilettes peut paraître un geste anodin. Pourtant, les conséquences d'un tel geste peuvent être lourdes pour la STEP.

A ne jamais jeter dans les toilettes :

- lingettes et cotons-tiges
- tampons et protections périodiques
- carton du rouleau de papier toilette
- lames de rasoir
- médicaments et préservatifs
- lentilles de contacts et autres déchets plastiques
- huiles et graisses alimentaires
- peintures et produits toxiques
- litière pour chat.



## Travaux route de Châtel

### Réfection de votre chemin privé ?

L'entreprise Walo effectue actuellement les travaux de réfection de la route de Châtel. Si votre chemin nécessite un « rafraîchissement », profitez de la présence de cette entreprise pour leur demander une offre.

Renseignements : Thibault Maeder – 021 695 21 50  
walo.lausanne@walo.ch

## Bouteilles de lait

L'industrie laitière passe progressivement du PE (polyéthylène) au PET. Pendant cette phase de transition, les deux matériaux sont en circulation.

Repérer le logo pour le tri correct



Bouteilles à Boissons en PET



Bouteilles en plastique en PE (polyéthylène)

## Abattage d'arbre(s)

Tout arbre, sans distinction aucune, devant être abattu, (sauf les haies monospécifiques) doit faire l'objet d'une demande à la commune.

www.genolier.ch / Officiel / Police construction-Arbres / Arbre-Forêt



## Contrôler vos compteurs d'eau

A la suite de la réception de la facture consommation-eau/épuración 2023, certains citoyens ont eu la fâcheuse surprise du montant excessif qui leur était demandé ; après leur contrôle, il s'est avéré qu'une fuite était présente dans leur réseau. Nous conseillons à tout un chacun de contrôler régulièrement son compteur afin de ne pas se trouver dans cette situation.



## Centre de tri

Horaires à dater du 1<sup>er</sup> avril :

Mardi : 17h à 19h

Jeudi : 17h à 19h

Samedi : 10h à 12h et 14h à 17h

## Permis... pas permis !

Nous vous rappelons que toutes nouvelles constructions, modifications ou transformations apportées à un bâtiment existant doit être annoncée à la Municipalité qui statuera sur le type de procédure à appliquer. Pour tous compléments d'informations, vous pouvez consulter :

www.genolier.ch – officiel - Police constructions



## CommuneApp

Rejoignez les 560 utilisateurs



Code postal : 1272

## Madame Simone Degal

1925 – 2024



Madame Simone Degal, artiste peintre émérite et doyenne du village de Genolier, s'est éteinte le 23 janvier 2024.

Cette grande dame a marqué de son talent et de sa bienveillance la vie de notre communauté.

Artiste passionnée, Madame Simone Degal laisse derrière elle un héritage artistique remarquable qui continuera d'inspirer les générations futures. Ses œuvres, empreintes de sensibilité et d'authenticité, resteront le témoignage éternel de son talent exceptionnel.

Femme engagée, elle a également contribué, de manière significative, à la vie de la commune en donnant son nom à l'une de ses salles, dans le complexe du Gossan. Son dévouement envers Genolier était une source d'inspiration pour nous tous.

